

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil de la Ville de Dunham, à une séance ordinaire tenue le 8 mars 2022, a adopté le règlement suivant :

- *Règlement n° 445-22 modifiant le Règlement n° 422-21 établissant les règles de constitution et de régie interne du comité consultatif d'urbanisme.*

AVIS PUBLIC est également donné que ledit règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville. Tous les intéressés peuvent obtenir une copie en adressant une demande par courriel au info@ville.dunham.qc.ca ou par téléphone au 450 295-2418.

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À DUNHAM, CE 16 MARS 2022.

(signé)

**Jessica Tanguay,
Greffière**